

La France peut et doit fabriquer à nouveau les produits de consommation du quotidien

Le déficit de la balance commerciale de 2021 vient d'être annoncé et avec un plongeon à - 84,7 milliards d'euros, son plus bas historique. En reprise comme en récession, notre pays n'est plus compétitif : il dépend de plus en plus de l'extérieur et subit de plein fouet la hausse du cours des matières premières et de l'énergie.

Les chiffres sont implacables. La part de l'industrie dans le PIB du pays s'est contractée de moitié en quarante ans pour arriver à 10,5 % pour l'industrie manufacturière, très loin derrière l'Allemagne (plus de 20 %), l'Italie et désormais l'Espagne. Rien qu'en 2020 ce sont plus de 50 000 emplois qui ont été supprimés dans l'industrie.

Le 11 décembre dernier, le haut-commissariat au Plan lançait un cri d'alarme sur le déclassement de notre industrie et appelait à la relocalisation des produits importés, qu'ils soient ou non « à forte valeur ajoutée ». Le problème est que la politique du gouvernement, au-delà des mots, ne va pas dans ce sens. « *Relocaliser, ce n'est pas faire revenir des productions à faible valeur ajoutée en France* », a déclaré le ministre de l'Économie. Cette distinction entre les produits à faible valeur ajoutée et les autres est à la source des délocalisations massives. Elle met en danger la réindustrialisation du pays.

On entend en général par produit à faible valeur ajoutée un bien peu technologique que l'on imagine

fabriqué par une main-d'œuvre asiatique à faible coût.

Grossièrement, ce sont les produits de consommation du quotidien (prêt-à-porter, électroménager, meubles, jouets,

matériel informatique, etc.). Et les politiques, journalistes et même certains membres du monde patronal de marteler : « *Évidemment, on ne relocalisera pas les industries d'hier, on ne peut que relocaliser ce qui est à forte valeur ajoutée !* »

C'est ce poncif qui guide nos dirigeants depuis des décennies.

Or, un produit à très fort contenu technologique peut dégager une faible valeur ajoutée, car le coût de fabrication est trop élevé pour le consommateur final, comme certaines voitures de luxe. A contrario, un pull-over (dont la valeur d'importation annuelle s'élève à 1 milliard d'euros !), est a priori

La distinction souvent opérée entre les produits à faible valeur ajoutée (prêt-à-porter, électroménager, meubles, jouets) et ceux à forte valeur ajoutée est un poncif qui met en danger la réindustrialisation du pays

un produit à faible valeur ajoutée, dont on nous dit que nous aurions intérêt à le faire produire ailleurs. Il y a pourtant deux options : soit le faire fabriquer par des usines asiatiques ou éthiopiennes, en fermant les yeux sur les conditions humaines du travail et les procédés chimiques utilisés, soit produire ce même pull sur des lignes robotisées grâce à des ingénieurs qui les conçoivent et des ouvriers qualifiés qui les paramètrent, en y appliquant des techniques de teintures innovantes et peu polluantes.

Il faut donc en finir avec le réflexe pavlovien qui consiste à corrélér systématiquement le niveau de technologie d'un produit et la valeur dégagée à la vente. Les produits à faible contenu technologique peuvent nécessiter une très forte technologie pour être fabriqués et dégager la même

marge à la revente que les produits importés.

Cessons d'opposer les industries qui nous fournissent en biens du quotidien et les industries dites d'avenir. Dans la réalité, elles ne peuvent fonctionner efficacement les unes sans les autres. Plutôt que sur la tête, marchons sur nos deux jambes ! Cela nécessite que la puissance publique cesse de désigner les secteurs dignes d'intérêt et d'y concentrer l'argent des contribuables. Que l'État s'emploie à créer un environnement favorable à nos industries.

De quoi ont-elles besoin ? D'abord d'être plus compétitives et cela passe par un allègement des impôts de

production, une baisse des charges sociales et une offre d'énergie abondante et bon marché. La compétitivité nécessite aussi de renforcer le financement en fonds propres des

entreprises à partir de l'épargne nationale, notamment en développant la retraite par capitalisation.

Nos industries doivent être en mesure de répondre à la demande du marché intérieur. Elles ont besoin d'une main-d'œuvre qualifiée et donc d'un système de formation réactif, adaptable, en parfaite symbiose avec les besoins présents et futurs de l'écosystème industriel.

Mais c'est également la recherche qui doit être réformée, en mettant les universités au centre du système. En échange d'un effort de recherche publique (porté de 0,7 % à 1 % du PIB), il s'agit de généraliser les contrats de droit privé pour favoriser une plus grande souplesse des rémunérations et des carrières. Enfin, la suppression du principe de précaution de la Constitution, et son remplacement

par un principe de responsabilité, contribuerait à la création d'un contexte national plus favorable à l'innovation scientifique.

Tout cela passe par un changement de mentalité pour rendre à nouveau positive l'aventure industrielle.

Le débat présidentiel doit porter sur ces questions et s'intéresser aux initiatives privées en la matière, dont par exemple l'action du think-tank relocalisations.fr, de Carine Guillaud, qui mobilise mouvements d'entrepreneurs, économistes, start-up, entreprises innovantes et collectivités locales pour relocaliser les chaînes d'approvisionnement des produits sur lesquels nous sommes devenus vulnérables, pour un potentiel de 60 milliards d'euros, soit l'équivalent de notre déficit commercial en produits manufacturés.

Pour que la relocalisation soit possible, les communes et leurs groupements aussi ont un rôle majeur à jouer. Car une des principales difficultés à anticiper est le foncier : où et comment accueillir dans de bonnes conditions ces nouvelles usines ? Nos industries ont besoin de trouver à s'implanter rapidement, sans que l'installation des infrastructures et des machines ou encore la concurrence des promoteurs immobiliers constituent une entrave. La mise à disposition d'emprises foncières rapidement utilisables, à des coûts raisonnables, dans des bassins d'emplois adéquats, est une condition de la réindustrialisation.

Pour mener efficacement ce travail, une action profonde et réelle de simplification administrative, notamment pour clarifier les procédures d'autorisation et en réduire les délais, est nécessaire. Elle exige une politique nationale qui sache enfin « décompliciter », donc en finir avec le conformisme bureaucratique.

Il y a urgence.



DESSINS CLAIREFOND

DAVID LISNARD

Un produit à très fort contenu technologique peut dégager une faible valeur ajoutée, et inversement. Tirons-en toutes les conséquences ou la réindustrialisation sera un vœu pieux, plaide le maire de Cannes, président de Nouvelle Énergie.